

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 125 (2004)
Heft: 4

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Tout va démarrer...

Bonjour amis des abeilles,

Le dicton pour ce mois est : « En avril, ne te découvre pas d'un fil », et pourtant dans la colonie l'activité s'est accélérée. La ponte de la reine augmente progressivement au fur et à mesure que la nature fait cadeau de son pollen et de son nectar. Il faudra bientôt songer à faire de la place dans les ruches pour accueillir les nouvelles abeilles. Un signe de la nature qui indique qu'il est l'heure de mettre de nouvelles cires gaufrées dans les ruches, c'est la floraison des cerisiers. Cette floraison va arriver pratiquement avant celle de tout autre arbre fruitier. Observez bien l'apparition des petites fleurs blanches. On agrandira le nid à couvain par étapes, pour commencer un ou deux nouveaux cadres à bâtir, selon la force de la colonie. On veillera à placer ces cadres entre le couvain et le premier cadre contenant du pollen. Si la date d'introduction est judicieusement choisie, beau temps annoncé pour les jours suivants, les cadres pourront être bâtis très rapidement, en deux ou trois jours. Il est évident que la force de la colonie est un facteur important pour la rapidité de la construction. Un truc pour les cadres nouvellement introduits : pour savoir l'âge de vos cadres, faites soit un gros point de couleur, de la couleur de l'année, soit écrivez avec un gros feutre l'année à laquelle vous avez introduit le cadre sur la partie du haut du cadre. Cela vous permet d'avoir un bon contrôle et d'assurer un renouvellement régulier de vos cadres. Lors de vos visites, prenez des notes sur ce que vous observez dans vos ruches : force de la colonie, état sanitaire, quantité de cire gaufrée introduite, reine vue ou pas, nombre de cadres de couvain, cellule royale observée, surtout vers la fin du mois. Cela est vraiment votre feuille de route. C'est avec elle que vous allez décider de vos actions futures. Durant la deuxième partie du mois, lorsque la saison commence vraiment, il sera temps de placer les hausses sur vos ruches. Veillez à le faire sur des colonies qui sont fortes, minimum 7-8 cadres bien occupés, sinon ce n'est pas la peine, elles ne vont pas monter ! Demandez-vous plutôt pourquoi il n'y a pas plus d'abeilles dans votre colonie : âge de la reine, problèmes de santé, population de varroa trop importante durant l'hiver ? En installant les hausses un peu « tôt », dans l'idée que vous redoutez un coup de refroidissement annoncé, mais que la colonie se développe bien, vous pouvez toujours placer un plastique percé en son centre d'un trou rond, d'un diamètre de 10 cm au dessus de la grille à reine. Vous placez au-dessus de ce trou une feuille de journal que vous piquez avec une aiguille afin que les abeilles puissent le déchiqueter et passer dans la hausse. Cette méthode permet de conserver une bonne température dans la ruche, et les abeilles passent quand elles le souhaitent dans la hausse. Ne vous en faites pas pour le journal, les abeilles l'évacuent très bien. Dès que la hausse est bien occupée, retirez la feuille de plastique et libérez tout l'espace. Il y a les partisans de la grille à reine et ceux qui ne le sont pas ! Qui disent que placer une grille à reine lors de la récolte de printemps, c'est favoriser l'essaimage. Personnellement j'en mets une dès la mise en place de la hausse. Je n'ai jamais remarqué que cela ait ralenti la montée dans la hausse, ni que la colonie ait essaimé avec des abeilles dans la hausse.

Par contre, et en conformité avec ce que le règlement du miel exige, la reine ne va pas pondre dans les cadres de hausses: il n'y a que du miel, donc pas de souci de présence de couvain dans les cadres lors de l'extraction. Evidemment, on préfère avoir du miel dans ses pots plutôt qu'une « bouillie de larves »... Bon, allez! Au boulot et rendez-vous dans un mois.

Jean-Daniel Duc

Informations à toutes les apicultrices et tous les apiculteurs qui vendent du miel à Narimpex et Apimiel

Suite à des analyses effectuées en été 2003 par les autorités suisses des denrées alimentaires, il a été porté à la connaissance du public qu'une part considérable du miel suisse qui se trouve sur le marché contient des résidus de la substance illicite 1,4 paradichlorobenzène (PDCB). Depuis des années déjà, l'utilisation de cette substance pour la lutte contre la fausse teigne est interdite.

Les deux compagnies qui achètent le miel, Narimpex et Apimiel, n'acceptent que du miel qui soit conforme à l'ordonnance sur les denrées alimentaires suisses. Pour cette raison, nous exigeons à l'avenir, pour chaque livraison, un certificat d'analyse émanant d'un laboratoire accrédité, comprenant les valeurs de 1,4 paradichlorobenzène.

Les laboratoires suivants sont en mesure de faire ces analyses:

- Unilever Bestfoods Schweiz GmbH, Bahnhofstrasse 19, 8240 Thayngen
- SQTS – Swiss Quality Testing Services, Grünastrasse 23, 8953 Dietikon

Nous vous remercions de votre compréhension. N'hésitez pas à contacter les personnes suivantes pour répondre à vos questions éventuelles:

Narimpex: Monsieur P. Hofmann, 032 355 22 67

Apimiel: Monsieur E. Dotti, 081 846 53 18

À VENDRE

ruce en alu DB, 10 cadres pour production et observation;

ruce d'observation, sur 1 cadre;

maturateur 50 kg;

cuve à désoperculer, armoire à cadres, caisses à essaim, petit matériel, le tout en excellent état.

Tél. et fax 024 426 55 56

E-mail: rapodia@freesurf.ch

À VENDRE

rucher
« Dadant Blatt »

Famille feu Jacques Bavarel

1904 Vernayaz

Tél. 078 711 73 51 ou 027 764 13 77

